

## **Rôles des comités et sous-comités du programme**

---

### **Le comité du programme de résidence**

Le comité de programme est responsable de tout ce qui concerne la formation, l'assignation de stage, l'assurance de la qualité du contenu des stages et du curriculum académique, que ce soit les cours ou les activités d'enseignements hospitalières, de la formation en psychothérapie et de la formation en recherche. Le comité se réunit 4 fois par année.

### **Les sous-comités**

#### **Admission**

Le sous-comité d'admission est en lien avec le CaRMS. Il comprend le sous-comité d'admission restreint qui comprend la directrice du programme, le directeur du département universitaire, trois professeurs et quatre résidents. Il a la responsabilité d'évaluer les dossiers des candidats à notre programme. Le sous-comité d'admission élargi, présidé par la directrice du programme, regroupe l'ensemble des évaluateurs (professeurs et résidents) qui vont procéder aux entrevues de groupes et individuelles. À la fin des 2 journées d'entrevues, les évaluateurs se réunissent pour établir conjointement avec la directrice du programme une liste de classement qui est soumise au CaRMS. Le sous-comité d'admission élargi révisé aussi périodiquement le processus d'évaluation et d'admission des candidats. Ce sous-comité se réunit 3 fois par année.

#### **Évaluation**

Le sous-comité d'évaluation regroupe les coordonnateurs des sites hospitaliers et un résident nommé par ses pairs assure le suivi des évaluations de stages des résidents, des examens oraux, des évaluations de psychothérapies et de la recherche. Il s'assure que chacun des résidents poursuit son parcours longitudinal conformément aux exigences du Collège Royal. Lorsqu'un résident est en difficulté, le sous-comité élabore un plan de soutien à la réussite et s'assure de son application. Ce sous-comité se réunit maintenant 5 fois par an et d'autres réunions peuvent s'ajouter au besoin.

#### **Programme élargi**

Le sous-comité de programme élargi regroupe les coordonnateurs locaux des sites hospitaliers, les responsables des blocs de cours, les responsables des groupes de travail et trois à quatre résidents siégeant au comité de programme et au sous-comité d'évaluation. Son mandat est de réviser l'ensemble de notre offre de service, au niveau des cours, au niveau de la formation en psychothérapies et au niveau des stages à la lumière des nouvelles exigences du Collège Royal.

Les responsables des blocs de cours (exemple : gériopsychiatrie ) sont aussi responsables de l'offre de stages dans les domaines correspondant au cours. Ces groupes de travail ont le mandat de réviser l'offre de service au niveau des stages et au niveau des cours qui leur correspondent. Le responsable du groupe de travail des psychothérapies participe aux travaux du comité de programme.

#### **Dépendent de ce sous-comité les groupes de travail :**

- |                          |                                    |
|--------------------------|------------------------------------|
| ▪ psychiatrie générale   | ▪ psychiatrie des toxicomanies     |
| ▪ réadaptation           | ▪ urgences psychiatriques (gardes) |
| ▪ consultation-liaison   | ▪ pédopsychiatrie                  |
| ▪ soins de collaboration | ▪ gériopsychiatrie                 |

### **Sécurité**

Le sous-comité de sécurité et d'évaluation des milieux de stages se réunit une fois par an.

Il étudie les rapports d'évaluation des milieux de stage - formulaires complétés obligatoirement par les résidents (au minimum 4 fois par année) et les rapports des résidents coordonnateurs des différents milieux de stage.

Les directions des programmes de surspécialité sont invitées à participer à cette réunion :  
Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Gérontopsychiatrie et Psychiatrie légale

### **Enseignement et compétences**

Ce sous-comité a pour mandat de planifier le virage du programme vers les Compétences par conception:

- Révision des documents produits par le Comité de spécialité de psychiatrie du CRMCC
- Cartographie du programme
- Planification de la formation professorale
- Préparation à l'implantation de Comités de compétences (2)

Implantation de la CPC prévue en juillet 2020

### **Recherche et érudition**

Le sous-comité de recherche et d'érudition structure, planifie et veille au bon déroulement des activités de recherche et d'érudition des résidents.

- Stages d'initiation à la recherche (RI)
- Trajectoire de recherche (projet-pilote au CHUM)
- Projets d'érudition
- Accompagnement et mentorat des résidents impliqués en recherche
- Évaluation des demandes de libération des résidents pour des activités de recherche
- Développement d'un guide de recherche et d'érudition (en développement)

### **Psychothérapie**

Le sous-comité de psychothérapie structure, planifie et veille au bon déroulement de l'enseignement des psychothérapies dans notre programme.

- Cours de psychothérapie
- Mise à jour d'une liste des superviseurs de psychothérapie
- Développement d'un guide de psychothérapie pour les résidents
- Développement de fiches d'évaluation pour la supervision de psychothérapie, spécifiques selon les modèles de psychothérapie
- Suivi annuel du carnet de route (LogBook) de psychothérapie des résidents
- Organisation d'une journée annuelle de formation en psychothérapie

Soulignons que cet enseignement se déroule de façon longitudinale.

Mise à jour : 1<sup>er</sup> mars 2019